

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## KAR US Small-Mid Cap

ISIN	LU2167912232
Catégorie de parts	B
Monnaie	USD

un compartiment de Vontobel Fund II  
 Ce fonds est géré par Vontobel Asset Management S.A., qui fait partie du Groupe Vontobel.  
 Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

### Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment géré de façon dynamique vise à obtenir une croissance du capital sur le long terme en dollars américains.

- Le compartiment investit essentiellement dans des actions et des instruments assimilés à des actions, notamment des certificats de dépôt, des actions immobilières et des REIT.
- Le compartiment investit principalement dans des actions émises par des sociétés de petite ou moyenne capitalisation établies aux États-Unis et/ou qui exercent l'essentiel de leurs activités aux États-Unis. Les sociétés de petite ou moyenne capitalisation ont une capitalisation boursière comprise entre 300 millions et 25 milliards de dollars américains. L'indice de référence du compartiment est le Russell 2500 Index. Lorsque le Gestionnaire d'investissements sélectionne des titres de cet indice pour les inclure dans le compartiment, il dispose d'une grande liberté pour décider de leur pondération dans le portefeuille du compartiment par rapport à leur pondération dans l'indice. Le Gestionnaire d'investissements peut également sélectionner pour le compartiment des titres qui ne sont pas inclus dans cet indice, à condition qu'ils fassent partie de l'univers d'investissement susmentionné.
- Jusqu'à 33% de l'actif du compartiment peut être investi dans des

- classes d'actifs ou des instruments financiers hors de l'univers d'investissement susmentionné, en particulier dans des actions non américaines, des actions américaines de grande capitalisation dont la capitalisation boursière est supérieure à 25 milliards de dollars, des micro-capitalisations américaines dont la capitalisation boursière est inférieure à 300 millions de dollars et des instruments du marché monétaire. Jusqu'à 10% de l'actif du compartiment peut être investi dans des actions dont la capitalisation boursière est inférieure à 300 millions de dollars. Le compartiment peut également détenir jusqu'à 20% de ses actifs nets sous forme de dépôts bancaires à vue.
- Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture.
- Le compartiment est géré par rapport à un indice de référence. Le gestionnaire dispose d'une liberté totale dans le cadre des limites de placement prédéfinies.
- Les revenus ne sont pas distribués mais réinvestis.
- L'achat et la vente de titres s'accompagnent de frais de transaction payables en sus des frais indiqués.
- Rachat d'actions: quotidiennement lorsque les banques sont ouvertes au Luxembourg (cf. prospectus pour détails et exceptions).

### Profil de risque et de rendement



L'indicateur ci-dessus ne mesure pas le risque d'une possible perte de capital, mais représente les fluctuations de valeur passées du compartiment.

- La catégorie de parts est classée dans cette catégorie car le prix de ses parts peut fluctuer fortement en raison de la politique d'investissement mise en œuvre.
- Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur peuvent ne pas constituer une indication fiable du futur profil de risque du compartiment.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Lors du classement d'une catégorie de parts du compartiment dans une catégorie de risque, il peut arriver que tous les risques ne soient pas pris en compte. Cela concerne par exemple les risques liés à des événements de marché exceptionnels, des erreurs opérationnelles ou encore des événements juridiques et politiques. Une présentation détaillée des risques est fournie au chapitre «Risk Considerations» de la partie générale (General Part) du prospectus. Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur ce classement, mais peuvent

néanmoins être importants:

- En raison de la concentration du compartiment sur des sociétés qui sont domiciliées et/ou qui exercent l'essentiel de leurs activités aux États-Unis, la diversification des risques est réduite.
- Le compartiment investit dans des sociétés de taille petite ou moyenne, qui peuvent comporter des risques substantiels par rapport aux investissements dans des sociétés de grande capitalisation, et doit être perçu comme étant de nature spéculative. Le prix de ces titres est ordinairement plus volatil, et leur taux de faillite est habituellement plus élevé que celui des sociétés de grande capitalisation. Les sociétés de petite ou moyenne taille peuvent souffrir d'un manque d'expérience des dirigeants et accès aux sources externes de capitaux, ce qui peut se traduire par un développement limité de la production, des contraintes en matière de marketing et une capacité moindre à tirer parti d'économies d'échelle. L'échec de projets peut avoir un effet dommageable et peut même menacer leur existence. Les sociétés de petite ou moyenne taille sont également plus vulnérables aux risques non financiers (tels que le risque lié aux personnes clés).
- Le compartiment recèle un risque de liquidité accru, car il investit principalement dans des petites et moyennes capitalisations qui peuvent temporairement présenter un faible niveau de liquidité.
- Le cours d'une action peut être défavorablement influencé par des évolutions au sein de la société, de son secteur ou de l'environnement économique et faire l'objet de fluctuations rapides. Les actions recèlent des risques plus importants que les obligations et les instruments du marché monétaire.
- Les placements en monnaies étrangères sont également soumis aux fluctuations des taux de change.

## Frais

Les commissions sont utilisées pour couvrir les frais courants du fonds. Ces derniers comprennent les frais d'administration, de commercialisation et de distribution du fonds. Les frais encourus réduisent le rendement.

### FRAIS PONCTUELS SUPPORTÉS PAR L'INVESTISSEUR

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.30%
Commission de conversion	1.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### FRAIS APPLIQUÉS AU FONDS SUR UN AN

Frais courants	1.93%
----------------	-------

### FRAIS APPLIQUÉS AU FONDS DANS CERTAINES CONDITIONS PRÉCISES

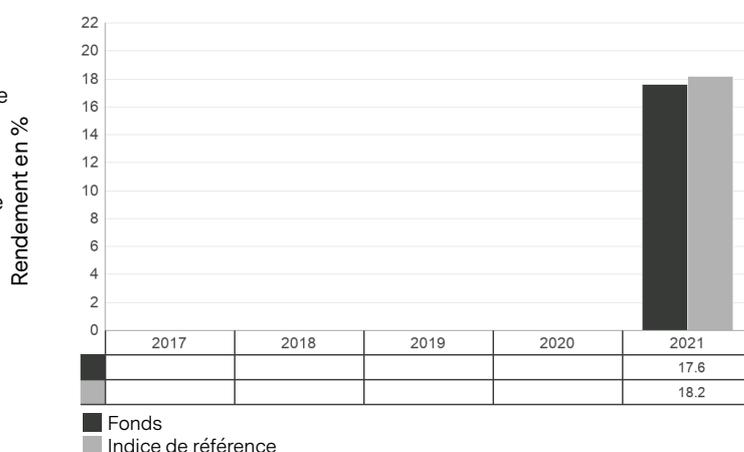
#### Commission de performance

Aucune

## Performances passées

Le graphique présente la performance passée sur la base d'années civiles entières. Les frais ponctuels ne sont pas pris en compte dans le calcul de la performance.

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- La performance de la catégorie de parts a été calculée en tenant compte des frais courants, mais pas des frais ponctuels.
- Pour cette catégorie de parts, des parts ont été émises la première fois en 2020.
- Le compartiment se base sur l'indice de référence Russell 2500 Index.
- La performance passée du fonds est indiquée dans la monnaie de la catégorie de parts (USD).



## Informations pratiques

- La banque dépositaire du fonds est RBC Investor Services Bank S.A.
- Le prospectus de vente, y compris les divulgations précontractuelles sur le RGPD, les derniers rapports semestriels et annuels, le cours des actions et d'autres informations pratiques sont disponibles gratuitement sur [www.vontobel.com/AM](http://www.vontobel.com/AM) en anglais et en allemand.
- Pour obtenir ces informations, vous pouvez également vous adresser à Vontobel Asset Management S.A., 18, rue Erasme, L-1468 Luxembourg.
- Le fonds est régi par le droit fiscal luxembourgeois, ce qui, selon votre domicile, peut avoir une influence sur votre placement dans le fonds. Pour plus de précisions, veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal.
- Des informations concernant la politique de rémunération en

Les frais ponctuels indiqués sont des valeurs maximales. Ils peuvent, selon le cas, être inférieures – veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

Le chiffre communiqué concernant les frais courants se fonde sur les douze derniers mois, au 31 mars 2022. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas:

- Les coûts des opérations du fonds, à l'exception de ceux que le fonds paye à l'achat ou à la vente de parts d'autres placements collectifs de capitaux.

D'autres informations sur les frais sont fournies au chapitre «Fees and expenses» de la partie générale (General Part) du prospectus, disponible sous [www.vontobel.com/AM](http://www.vontobel.com/AM).

vigueur, y compris une description du calcul de la rémunération et des avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de la détermination de la rémunération et des avantages, sont disponibles sous [www.vontobel.com/AM/remuneration-policy.pdf](http://www.vontobel.com/AM/remuneration-policy.pdf) et peuvent être obtenues gratuitement en version papier sur simple demande.

- Ce compartiment fait partie d'un fonds à compartiments multiples. Les différents compartiments ne répondent pas les uns des autres. Pour les investisseurs de ce compartiment, seuls les gains et les pertes de ce dernier sont déterminants. Chaque détenteur de parts peut demander la conversion de tout ou partie de ses parts conformément au chapitre «Conversion of Shares» du prospectus.
- La responsabilité de Vontobel Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.